

## Les évaluations complémentaires de sûreté : réunion des groupes permanents d'experts les 8, 9 et 10 novembre 2011

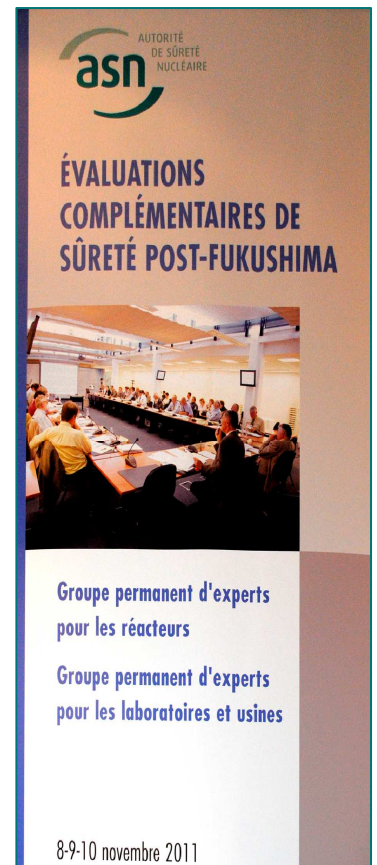
L'ASN a saisi conjointement les Groupes permanents d'experts pour les réacteurs nucléaires (GPR) et pour les laboratoires et usines (GPU) pour obtenir leur avis sur les rapports remis par les exploitants en réponse à sa décision du 5 mai 2011.

Les évaluations complémentaires de sûreté (ECS) visent, en 2011, les réacteurs de puissance, y compris le réacteur EPR de Flamanville 3. Elles portent également sur d'autres installations nucléaires (réacteurs de recherche, usines...) jugées prioritaires en fonction des risques qu'elles présentent. Quatre exploitants sont impliqués : EDF, AREVA, le CEA et l'Institut Laue Langevin.

Les GPR et GPU ont examiné le 6 juillet 2011 les notes décrivant la méthodologie que les exploitants comptaient mettre en œuvre pour répondre au cahier des charges de l'ASN et ont remis un premier avis. L'ASN a transmis aux exploitants sa position sur les notes méthodologiques en juillet.

Les GPR et GPU ont ensuite examiné, les 8, 9 et 10 novembre 2011, les rapports transmis par les exploitants des installations nucléaires le 15 septembre 2011.

L'ensemble de ces travaux ont été menés sur la base d'un rapport de l'IRSN.



Ces réunions des Groupes permanents (GP) ont mobilisé l'ensemble des acteurs de façon exceptionnelle :

- le rapport de l'IRSN a été réalisé et remis dans un temps contraint ;
- une large participation a été enregistrée le 6 juillet puis les 8, 9, 10 novembre ; ces séances ont rassemblé environ 180 personnes par jour, dont :
  - 54 membres des groupes permanents « réacteurs » et « usines » ;
  - 2 commissaires du collège de l'ASN et des représentants de l'ASN ;
  - des représentants de l'IRSN ;
  - des représentants des 4 exploitants (AREVA, CEA, EDF, ILL) ;
  - des représentants du Délégué à la sûreté nucléaire et à la radioprotection pour les activités et installations intéressant la défense (DSND) et de la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) ;
  - 3 représentants du Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN), dont le président, et 8 experts étrangers (1 belge, 2 luxembourgeois, 1 suisse, 3 allemands, 1 néerlandais), invités par l'ASN.
- ces séances de GP ont été précédées d'une vingtaine de réunions techniques préparatoires tenues sur 6 semaines.

Les Groupes permanents d'experts ont remis à l'ASN leur avis daté du 10 novembre 2011.

